

SBNM

SYNDICAT DES BASSINS DU NEGRON ET DU SAINT-MEXME

Syndicat des Bassins du Négron et du Saint-Mexme (SBNM)

Vienne aval et affluents

Pôle communautaire de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire

1, rue du stade – 37500 CINAIS

Tel : 02.47.95.95.29 (poste : 7835) - Portable : 07.88.73.06.20

**PREFECTURE DIRECTION DE LA COORDINATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES - BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT**

15 Rue Bernard Palissy,
37000 Tours

A l'attention de Nathalie GAUTIER

Affaire suivie par : Nathalie GAUTIER (Préfecture) et Aidi THERESINA (DDT).

Réf DDT : TA/CS du 29/06/2018.

Réf DDT : eau/cascade/Autorisation envi/2018accusérecep

Cinçais, le 22/02/19 2019.

Objet : Désignation d'un commissaire enquêteur et de son suppléant – procédure de déclaration d'intérêt général et d'autorisation au titre code de l'environnement.

Pièces-jointes : résumé non technique.

Monsieur le Président,

Le site du Marais de Taligny est l'unique Réserve Régionale d'Indre-et-Loire.

Nous souhaitons que notre projet de travaux de renaturation du Marais de Taligny, sur le territoire des communes de SeUILly et la Roche-Clermault soit déclaré d'intérêt général et autorisé au titre du volet « eau » du code de l'environnement.

En application de l'article R 214-8 du code de l'environnement, ce dossier doit faire l'objet d'une enquête publique réalisée dans les conditions prévues par les articles R 123-1 à R 123-27 dudit code, préalablement à sa déclaration d'intérêt général (DIG) et son autorisation préfectorale.

Ayant compétence pour ouvrir et organiser l'enquête publique en application de l'article L 123-3 du code de l'environnement, je vous serais obligé de bien vouloir procéder à la désignation d'un commissaire enquêteur et de son suppléant pour mener cette enquête. Les travaux étant prévus pour la fin du mois d'août, nous souhaiterions que cette désignation puisse se faire dans les meilleurs délais.

Vous trouverez, ci-joint, la note de présentation qui se rapporte au projet.

Restant à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.



Le Président,
Vincent NAULET,
SYNDICAT DES BASSINS DU NEGRON ET DU SAINT-MEXME.